



INSTITUT
POUR LA JUSTICE
CITOYENS POUR L'ÉQUITÉ

Paris, le 3 janvier 2018

Téléphones en prison : une « bonne » résolution à oublier

L'Institut pour la Justice, think tank citoyen œuvrant pour une justice plus protectrice des citoyens et plus équitable à l'égard des victimes, **émet les plus vives réserves quant à l'initiative de la Chancellerie visant à équiper les cellules de téléphones fixes. Une mesure qui pourrait bien se révéler contre-productive.**

Nul n'ignore que ces téléphones fixes ne sont pas une solution aux trafics de téléphones portables. Les fouilles et les brouilleurs restent encore, à ce jour, les moins mauvaises solutions. Ce sont donc ces dernières qu'il faut urgemment améliorer et étendre.

L'erreur de la Chancellerie consiste à vouloir généraliser les téléphones fixes dans les cellules en dépit des conséquences opposées que cette mesure aura suivant la diversité des profils. Si le maintien des liens familiaux est en effet indispensable pour la réinsertion de nombreux détenus, il est revanche préférable, pour d'autres, de limiter des liens qui contribueront à leur maintien dans la criminalité.

Il est enfin indispensable, à l'heure où l'on parle de renseignement pénitentiaire, de **poser la question des moyens qui seront dédiés à la surveillance des conversations dont le nombre deviendra logiquement exponentiel**, alors même que l'administration pénitentiaire fait justement face à un sous-effectif aigu et peine à recruter de nouveaux agents.

L'Institut pour la Justice appelle donc le gouvernement à revenir à des mesures pragmatiques et à ne plus céder aux sirènes idéologiques.

Contact presse : Arnaud Beck, 06 98 76 58 58

L'Institut pour la Justice est une association loi 1901 qui fédère des centaines de milliers de citoyens ; c'est aussi un think tank qui regroupe des juristes, des praticiens du droit et des criminologues. Son objectif est de promouvoir une justice plus protectrice pour les citoyens et plus équitable vis-à-vis des victimes. Son indépendance est garantie par son refus de toute subvention publique ou privée, ses actions étant financées par ses 50 000 membres donateurs. Créé en 2007, l'Institut pour la Justice s'est fait connaître du grand public par son Pacte 2012, signé par plus de 1 700 000 internautes.